LES CHIFFRES 2022 DU TRAITEMENT DES DECHETS – OCCITANIE

ENQUETE ITOM - Installations de Traitement des Ordures Ménagères

Les centres de tri HORS collecte sélective

Chiffres clés 2022

56 Centres de tri (hors ceux accueillant la « collecte sélective »)

1 015 kilotonnes entrantes*

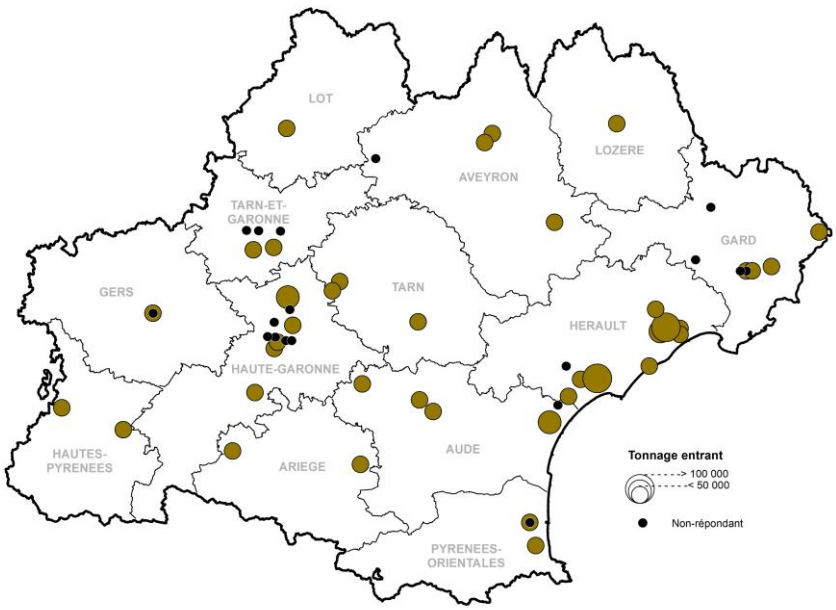

| La répartition des centres de tri hors collecte sélective, en Occitanie, et leurs tonnages entrants en 2022*

(*) Hors tonnages des centres de tri n'ayant pas répondu à l'enquête ITOM 2022 et centres de tri « mono-matériaux » et hors flux en transit.

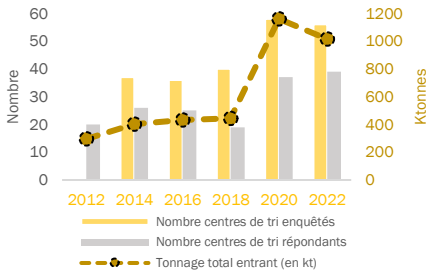

Evolution des tonnages entrants depuis 2012 en fonction du nombre de centres de tri enquêtés et répondants

Les tonnages entrants ont très légèrement augmenté entre 2014 et 2018 passant de 403 kt à 444 kt, et ce bien que le taux de retour aux enquêtes soit, en 2018, inférieur à celui des années précédentes (48% en 2018 contre environ 70% en 2014 et 2016). Après quoi, les tonnages ont considérablement augmenté dépassant les 1 000 kt en 2020 et en 2022. Cette hausse s'explique par la hausse du nombre de centres de tri enquêté (panel) et du nombre de répondant (taux de retour) mais aussi par une augmentation bien réelle des tonnages en considérant le ratio des tonnages entrants par centre de tri répondant qui ne cesse d'augmenter.

Flux entrants : 1 015 kilotonnes — Déchets collectés sélectivement ou en mélange

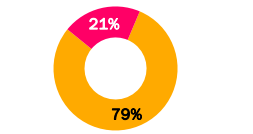

Type de producteurs des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2022

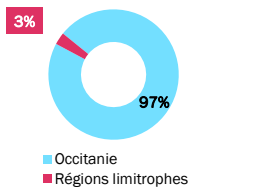

Origine géographique des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2022

Sur les centres de tri hors centres de tri de « collecte sélective », 79% des déchets entrants en 2022 proviennent des entreprises. Parmi ces déchets d'activités économiques, 26% ont été identifiés comme découlant des activités du BTP, soit 206 kt, mais il peut rester une part de déchets du BTP non-identifiée et donc comprise dans les DAE restants. Ces déchets des entreprises (dont artisans et BTP) sont essentiellement des déchets recyclables pré-triés (200 kt), des déchets en mélange (312 kt), des déblais et gravats (201 kt), du bois (59 kt) et du mobilier (14 kt) pré-triés. Bien que ces centres de tri ne trient pas de déchets provenant de la collecte sélective, ils trient des déchets produits par les ménages, qui sont collectés en déchèteries : cartons (0,2 kt), bois (10 kt), encombrants (92 kt) et mobilier hors d'usage (63 kt). Ces déchets des ménages et des collectivités représentent 21% des tonnages entrants. On retrouve aussi, en entrée, quelques déchets verts (16 kt) et DEEE (11 kt). Ces derniers ne font pas réellement l'objet d'un tri poussé, mais davantage d'un regroupement-transit ; les centres de démantèlement des DEEE n'étant pas dans le champ de l'enquête.

Quant à l'origine géographique, 97% des déchets entrants proviennent de la région Occitanie. Les déchets collectés hors région pèsent 3% et proviennent essentiellement de régions limitrophes telles que la région PACA ou la région Nouvelle-Aquitaine.

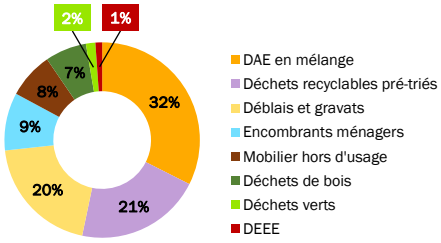

Typologie des déchets entrants sur les centres de tri « hors collecte sélective » en 2022

Flux sortants : 1 012 kilotonnes – Déchets, matières et refus de tri

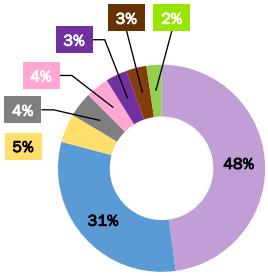

Destination de traitement des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « hors collecte sélective » en 2022

48 % des flux sortants des centres de tri « hors collecte sélective » d'Occitanie, soit 468 kt, sont orientés vers une filière de recyclage, les refus de tri n'étant pas pris en compte dans ce cadre. Ces déchets seraient recyclés pour 37 % en Occitanie, pour 37 % dans d'autres régions françaises et pour 26 % à l'étranger (essentiellement en Espagne). Cette donnée est néanmoins à relativiser, car la destination renseignée peut ne constituer qu'une première étape du recyclage. Parmi les autres filières de valorisation déclarées, la valorisation organique (23 kt) concerne les déchets verts et quelques déchets de bois. On notera qu'environ 38 kt de déchets sont envoyées vers une autre installation de sur-tri ou de démantèlement ainsi qu'environ 36 kt vers une installation de fabrication de CSR. Enfin, 44 kt sont orientées en valorisation énergétique (dont 21 kt de refus de tri, 20 kt de bois) et 307 kt en ISDND (majoritairement des refus de tri).

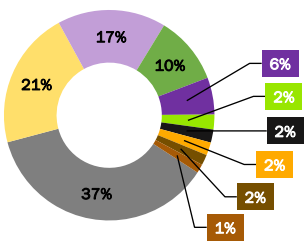

Typologie des déchets et sous-produits sortants des centres de tri « hors collecte sélective » en 2022

ORDECO
Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie

+d'info : info@ordeco.org
www.sinoe.org

L'ORDECO est financé par

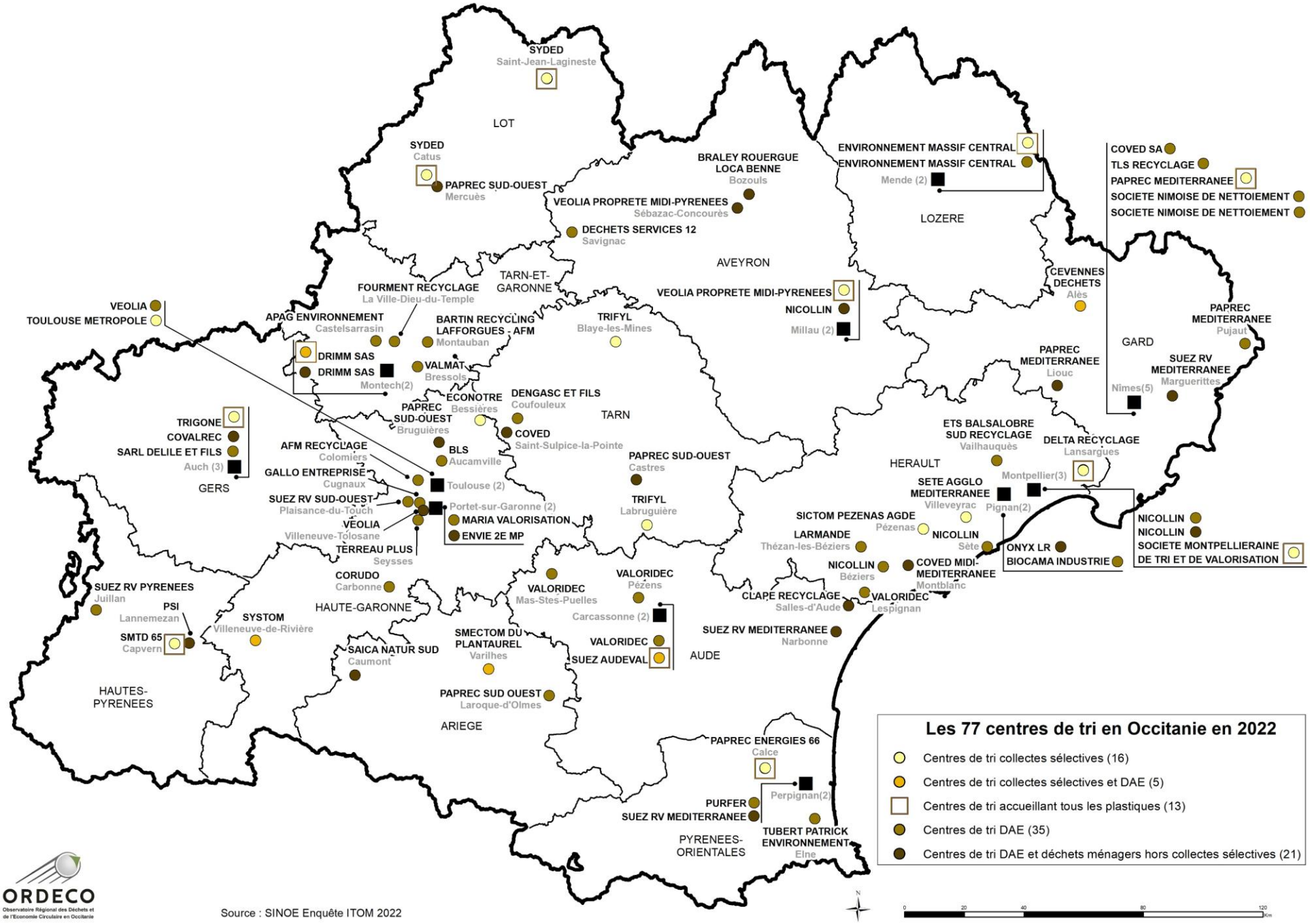

ORDECO
Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire en Occitanie

Source : SINOE Enquête ITOM 2022

Les centres de tri accueillant la collecte sélective et hors collecte sélective et leur exploitant respectif, en Occitanie, en 2022